



Sociétés et jeunesses en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

n°3 | Printemps 2007
Varia

Évaluation en protection de l'enfance : croiser les points de vue des acteurs dans une approche pluridisciplinaire

Assessment in Child Protection: crossing actors' points of view in a multidisciplinary approach

Evaluación de la protección de la infancia : la ventaja de cruzar los puntos de vista de los actores en un enfoque multidisciplinario

Annick-Camille Dumaret, Marie-Pierre Mackiewicz et Fernanda Bittencourt-Ribeiro



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/350>

ISSN : 1953-8375

Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Référence électronique

Annick-Camille Dumaret, Marie-Pierre Mackiewicz et Fernanda Bittencourt-Ribeiro, « Évaluation en protection de l'enfance : croiser les points de vue des acteurs dans une approche pluridisciplinaire », *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], n°3 | Printemps 2007, mis en ligne le 10 mai 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/350>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Sociétés et jeunesses en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Évaluation en protection de l'enfance : croiser les points de vue des acteurs dans une approche pluridisciplinaire

Assessment in Child Protection: crossing actors' points of view in a multidisciplinary approach

Evaluación de la protección de la infancia : la ventaja de cruzar los puntos de vista de los actores en un enfoque multidisciplinario

Annick-Camille Dumaret, Marie-Pierre Mackiewicz et Fernanda Bittencourt-Ribeiro

- 1 Lors d'une recherche commanditée par le Centre français de protection de l'enfance (CFPE) en 1999, une psychologue, une sociologue et une anthropologue ont fait une proposition conjointe¹, qui a retenu l'attention des professionnels concernés. Dans la suite des travaux de chacune, il s'agissait, en vue d'évaluer les interventions menées auprès de familles confrontées à la violence et aux dysfonctionnements parentaux, de préciser les processus en jeu dans ces interventions et, pour cela, de recueillir à la fois des données archivées et le point de vue actuel (et rétrospectif) des acteurs concernés. Ces derniers ont fait part de leur propre expérience aux chercheuses qui en ont fait une analyse dans le cadre de leurs champs disciplinaires de référence respectifs. Ainsi, le point de vue des psychologues cliniciennes du service a été recueilli par l'anthropologue, qui s'est aussi chargée de l'analyse des courriers archivés. La sociologue, a interviewé les bénévoles, et interprété leurs discours au regard de ses travaux sur la coopération et la concertation dans la relation co-éducative. La psychologue a étudié le devenir des familles et des relations parents-enfants à partir du discours des parents eux-mêmes et des équipes sociales et soignantes les ayant suivis.
- 2 Cet article vise à présenter une monographie qui illustre cette méthode de croisement de données relevant à la fois de deux temporalités (l'époque de la prise en charge et actuellement) et de plusieurs supports (écrits, témoignages oraux). Nous y soulignerons

l'existence d'éléments concordants dans la compréhension des événements, des processus et des enjeux, mais aussi de zones de tensions ou d'incompréhension entre les acteurs. Étudiées de façon pluridisciplinaire, les données peuvent être interprétées de façon complémentaire et servir ensuite à étayer l'évaluation en interne de l'établissement par une évaluation reconnue comme externe².

- 3 En premier lieu, nous présenterons un état des recherches portant sur l'évaluation dans le champ de la protection de l'enfance, et les principes méthodologiques mis en oeuvre dans notre étude. Le fonctionnement du service Alésia 14 sera ensuite décrit, ainsi que certains résultats de la recherche et la place de la monographie dans cet ensemble. Enfin, nous proposerons la lecture de cette situation selon chacune des trois approches, avant de conclure par une discussion sur quelques points transversaux.

Cadre et contexte

D'une méthode de recherche dans le champ de la protection de l'enfance

- 4 En France, depuis plus de 30 ans, les institutions de protection de l'enfance font l'objet de vives critiques qui ont conduit à une meilleure reconnaissance, dans les pratiques, de la place des parents, de leurs droits³, du soutien à leur apporter⁴, et à la création de services de soins spécifiques. En 2003, le rapport Naves et coll., après avoir mentionné la méconnaissance d'études réalisées et le manque de diffusion d'études cliniques à caractère monographique⁵, soulignait la nécessité de développer des études scientifiques et pluridisciplinaires pour améliorer les pratiques dans ce domaine. Si, jusqu'à ces dernières années, peu d'études évaluent les effets à long terme d'interventions médico-psychologiques et socio-éducatives⁶, un courant de recherches s'est structuré pour en évaluer les impacts⁷. Les premiers travaux, reprenant la question des professionnels : « Que sont-ils devenus ? », ont porté sur le devenir à moyen et long terme de populations anciennement prises en charge⁸. Ils ont permis d'évaluer *a posteriori* des modalités d'intervention socio-éducative. Une telle démarche exige de retrouver d'anciens bénéficiaires, dont la trajectoire socio-affective et professionnelle est mesurée en croisant des critères classiques en épidémiologie et en sociologie, tels que les diplômes obtenus, la situation socio-démographique, l'insertion professionnelle, le suivi social... Par la suite, d'autres travaux se sont attachés à prendre en compte les points de vue croisés des bénéficiaires, rencontrés lors des prises en charge⁹ ou ultérieurement¹⁰. Il est apparu pertinent d'interroger leur point de vue et de les considérer comme évaluateurs de l'aide mise en place à leur égard, de prendre conscience de leur expérience et d'introduire de ce fait une dimension plus subjective à l'évaluation. Ces points de vue d'usagers, souvent les parents et, dans la mesure du possible, les enfants devenus adultes, relativisent – quitte à déranger – le point de vue des professionnels, plus souvent exploré. Cela permet d'envisager d'autres modes d'intervention, fondés sur une conception différente de la personne aidée et, à partir du recueil et de l'analyse de ces points de vue, de les conforter ou de les modifier.
- 5 La méthode mise en oeuvre a donc conduit à proposer des modalités de collaboration négociées entre les psychologues de l'institution et les chercheuses. Trois principes identifiés par Guy Berger pour la recherche-action¹¹ ont été appliqués. Les deux premiers se rapportent à la pratique : « La pratique en elle-même est porteuse de savoir » et

« Toute recherche est une pratique sociale, une action », le troisième se rapporte à la production elle-même, qui engage une pratique collective : « Il existe un rapport étroit entre la production de connaissances et la capacité d'un groupe, d'une classe sociale, d'un ensemble professionnel, de se produire comme collectif, c'est-à-dire à se poser à la fois comme sujet mais aussi comme réalité sociale à reconnaître. » Cette production de connaissances est liée à un « projet d'émancipation » qui peut se traduire par un positionnement symbolique, affirmant la possibilité d'alternatives face aux interventions habituelles, ici dans le champ de la protection de l'enfance. L'investissement dans un processus de production de connaissances en est un moyen. Cependant, sur le plan de la méthode, le modèle strict d'une recherche-action n'est pas celui utilisé. D'un côté, en effet, les professionnels sont surtout sollicités à certaines phases du recueil et de l'analyse, et peu à d'autres. Mais, d'un autre côté, la confrontation entre leur expérience et les hypothèses des chercheurs est garante d'un réel questionnement des pratiques. Enfin, la recherche-action engendre des effets plus ou moins différés sur les pratiques. Le service a ainsi introduit des modifications dans les réponses données à l'accueil. Des améliorations ont été mises en oeuvre au niveau organisationnel (tenue des dossiers, des archives...), avec une meilleure conscience des catégories de population s'adressant au service et un repérage des partenariats principalement engagés, et ce de façon évolutive, en fonction des nouveaux services offerts (telle la médiation).

- 6 Par ailleurs, les chercheuses ont introduit dans cette étude une pluridisciplinarité peu fréquente. Dans une réflexion en amont, il était apparu nécessaire que les évaluations externes soient faites avec des grilles d'analyse qui diffèrent de celles en usage dans la structure observée : ceci est une garantie d'objectivité et de moindre collusion entre observés et observateurs. Trop de proximité renforce les allant-de-soi, voire attise les rivalités en matière d'interprétation. Cependant, trop d'écarts dans les références en usage de part et d'autre rendent plus difficiles le processus d'élaboration commun et le débat face aux résultats. Ainsi, la pluridisciplinarité permet d'introduire un débat où les références proches de celles utilisées par les professionnelles du service servent de passerelles avec les approches théoriques moins familières. Dans le cas présent, l'anthropologie permet une lecture des échanges en termes de don, qui conforte l'équipe dans ses choix éthiques tout en proposant ce concept dans une autre perspective que la philosophie humaniste à laquelle les psychologues cliniciennes se réfèrent explicitement. La psychologie, dans une perspective autre que l'approche clinique à l'oeuvre dans les prises en charge, offre d'autres grilles de lecture pour comprendre la position des familles, des patients, des jeunes face aux prises en charge. La sociologie, peu familière et souvent perçue comme éloignée des pratiques dans ce lieu de soin, propose de lire les places de chaque acteur en fonction des champs respectifs de légitimité, dans une perspective critique. Dès lors, l'entente sur la posture de recherche qui reste commune aux chercheuses au-delà de leur discipline de référence, permet à l'équipe institutionnelle de saisir la portée des approches scientifiques, de les relier aux grilles de lecture habituelles en les replaçant dans un contexte perçu autrement. La place accordée aux différents acteurs n'est plus comprise du seul point de vue des psychologues cliniciennes, mais questionnée à l'écoute de l'expérience que chacun peut avoir de la situation.
- 7 Dans l'actuel contexte législatif qui contraint à expérimenter de nouveaux modes d'évaluation, il semble que l'appui d'une équipe de recherche pluridisciplinaire ait permis aux professionnelles de développer leurs compétences pour analyser le fonctionnement de leur service et la mise en oeuvre de leurs pratiques. Les points de litige au sein de

l'équipe et entre services ont fait l'objet d'une réflexion collective, dans laquelle les propositions des chercheuses servaient de point d'appui. De nouveaux argumentaires ont été développés face aux choix comme celui de l'introduction de bénévoles dans les familles, et une meilleure collaboration s'est instaurée avec ce groupe d'intervenantes. Dans le cadre de la restitution de la recherche, les échanges entre les chercheuses, l'équipe et les représentants du CFPE ont été, notamment au sujet des bénévoles, moins frontaux que dans d'autres études, et sont entrés dans une véritable dialectique que la pluridisciplinarité et la collaboration négociée engagent davantage.

- 8 Maintenant ce travail achevé, il apparaît que les options méthodologiques étaient pertinentes, et l'on soulignera des aspects complémentaires : l'évaluation n'est pas posée comme normative avec un jugement d'étalonnage. À partir d'une meilleure compréhension des processus en jeu dans les différentes pratiques mises en oeuvre, elle engage l'ensemble d'une structure à argumenter les positions prises, à en percevoir des ressorts jusque-là cachés pour les acteurs et à construire de nouveaux positionnements, plus éclairés.

Le contexte institutionnel : fonctionnement et positionnement théorique

- 9 Traiter les difficultés relationnelles parent(s)-enfant, sans disqualifier les familles et en respectant les compétences parentales, c'est ce que vise le travail de prévention du service Alésia 14, créé en 1984 par Janine Oxley¹², psychologue et Michèle Rouyer, psychiatre dans un placement familial thérapeutique¹³. Pour les fondatrices, l'originalité de la proposition d'Alésia 14 tient à l'usage de l'écoute téléphonique (possibilité d'anonymat) et à des propositions d'interventions conjointes de l'équipe de psychologues et de bénévoles pour une prise en charge concrète. Les familles sont adressées au service en majorité par des équipes sociales, médicales ou judiciaires et les services proposés sont gratuits.
- 10 Concrètement, une petite unité de six psychologues cliniciennes, spécialistes de la protection de l'enfance, reçoivent toute personne ayant des difficultés en tant que parent (ou enfant). Dès les premiers contacts, l'écoute du discours des parents va induire une prise en charge adaptable selon l'évolution des circonstances et des événements. Ni anamnèse, ni fiche individuelle ou familiale, mais l'accueil d'une personne telle qu'elle est à ce moment-là avec son histoire et ce qu'elle veut en dire¹⁴. Le parent est avant tout perçu dans sa souffrance et non dans sa défaillance. En effet, les cliniciennes ont constaté que nombre de ces parents vivent avec angoisse et culpabilité leur violence envers leur(s) enfant(s), ce qu'ils interprètent comme une « *mise en acte* » substituée à une « *mise en mots* ». Si les éléments de l'histoire familiale surgissent au cours de l'accompagnement, le rôle de l'équipe est de soutenir la réflexion des parents sans lui substituer la leur¹⁵. L'équipe propose ainsi un « espace de liberté et de créativité offrant à ces familles une aide pertinente et un support environnemental », l'objectif étant de permettre à la parole d'advenir et de restaurer l'image du ou des parents¹⁶. Les difficultés du parent, ainsi que ce qui pose problème dans la relation parent(s)-enfant, sont traitées selon une stratégie d'accompagnement sous-tendue par les notions d'accueil et de « rencontre avec l'Autre », en référence à la philosophie de Levinas¹⁷.
- 11 Plus d'une décennie avant les orientations de la politique familiale annoncée en 1998 sur le renforcement de réseaux d'écoute et d'accueil de parents, ce service a développé la

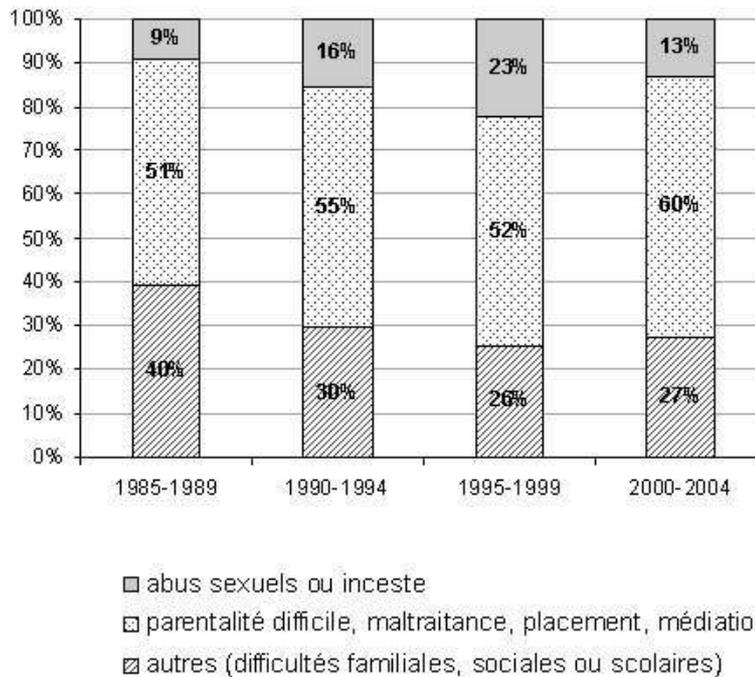
collaboration entre professionnels, bénévoles et familles afin de permettre à celles-ci de retrouver les ressources nécessaires pour faire face à leurs difficultés. Ce fonctionnement a gardé toute sa pertinence au regard des recommandations des travaux préparatoires du plan Violence et santé qui souligne que la prévention de la maltraitance¹⁸ et le traitement de ses conséquences « occupent désormais une place centrale dans les agendas de santé publique¹⁹ ».

Les hypothèses de travail et les premiers résultats de la recherche

- 12 D'une façon générale, la littérature scientifique montre que l'isolement socio-relational représente un facteur de mal-être²⁰, de risque de violences²¹ intra-familiales et un facteur pathogène dans la relation parent-enfant²². Il se conjugue souvent avec la précarité économique, la maladie psychiatrique pour affecter le développement de l'enfant²³. La psychopathologie des parents maltraitants étant multiforme, ceux-ci ne sont généralement pas accessibles aux cadres thérapeutiques classiques proposés et refusent souvent dans un premier temps un soin qui serait autre chose qu'un accueil²⁴. Les familles concernées doivent être soutenues pour éviter le dysfonctionnement des relations parents-enfant, permettre le développement de ces liens et des compétences parentales, et tenter de prévenir maltraitance et placements.
- 13 Peu avant le démarrage de la recherche présentée ici, plusieurs services, pionniers²⁵ dans leur conception du travail auprès de familles en grande difficulté avec leurs enfants, avaient entamé une réflexion sur l'impact de leur prise en charge. Avec ces institutions, rejointes par le CFPE, un programme de recherche a été mis en oeuvre au Centre de recherche médecine, science, santé et société (CERMES), axé sur une méthodologie dite prospective dans le passé et une approche psychosociale²⁶. Une question centrale motivait ces travaux : y-a-t-il eu, après l'intervention de ces services, réduction, voire rupture avec certaines formes d'exclusion sociale et de difficultés intergénérationnelles ? Pour ce qui concernait le CFPE, il s'agissait aussi de répondre aux questions des bailleurs de fonds et de l'équipe de professionnels et de bénévoles. Les premiers s'intéressaient à la collaboration entre bénévoles et psychologues, à la nécessité ou non de réorienter le travail d'Alésia 14, les autres à l'efficacité des actions menées auprès des familles et la nécessité de mieux soutenir les bénévoles dans un contexte institutionnel en pleine évolution.
- 14 Pour analyser ce dispositif et son efficacité, les trois modes d'approche ont cherché à rendre compte de l'évolution du fonctionnement du service Alésia 14 sur plus de quinze ans, en s'intéressant particulièrement à son éthique, face à la diversité des familles suivies et de leurs problématiques. Les entretiens recueillis et enregistrés auprès des professionnelles de l'institution (n = 8), des parents (n = 17) et des bénévoles (n = 26) ont été effectués par les chercheuses entre 2000 et 2003 ; des rencontres ont eu lieu avec les professionnels de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et de placements familiaux pour les enfants à l'ASE. Le matériel recueilli a été analysé en tenant compte des commentaires des psychologues cliniciennes d'Alésia 14 au cours de réunions de synthèse. Ces réflexions communes ont par ailleurs facilité la mise à jour des bilans d'activité annuelle et l'exploitation des dossiers archivés.
- 15 L'analyse des rapports d'activité de 1985 à 2004, a montré que la majorité des premiers appels proviennent des mères, puis des professionnels (quatre sur dix), les autres provenant des pères, des autres membres de la famille et de l'entourage. Elle a souligné

l'augmentation du nombre de prises en charge plus lourdes (parents présentant des troubles mentaux) et des « médiations » judiciairisées. L'augmentation du nombre des abus sexuels apparaît au milieu de la décennie 1990 (figure 1), ainsi que celle de l'âge des enfants concernés. On note aussi un allongement des suivis et accompagnements dans les situations de placement à l'ASE (25 mois en moyenne) et de maltraitance (18 mois).

Figure 1 : Évolution de la demande de soins (premiers motifs)



- 16 Initiative originale²⁷, la participation de bénévoles, intervenant auprès des familles, a été envisagée dès l'ouverture du service. Entre 1985 et 1999, elle a concerné un quart des familles prises en charge, pour des durées très brèves (entre 1 et 3 rencontres, moins d'un mois) ou très longues (de plus de 18 mois à plus de 3 ans). Si la participation des bénévoles a diminué depuis cinq ans – elle concernait la moitié des situations dans le passé et moins d'une situations sur dix aujourd'hui – les bénévoles restent impliqués dans les suivis à long terme.
- 17 249 prises en charge de situations impliquant des enfants de tous âges, effectuées au cours de cette période (1985-1999), étaient terminées. Les familles dont la recherche a étudié le devenir psychosocial ont été sélectionnées selon des critères identiques à ceux utilisés dans les autres lieux de soins évalués par le CERMES : une prise en charge d'une durée d'un an ou plus, avec au moins un enfant de moins de six ans dans la famille, un recul d'au moins trois années écoulées entre la fin de la prise en charge et l'enquête. Parmi la quarantaine de situations sélectionnées, seules 17 ont pu être localisées et étudiées, soit environ une par an (sauf en 1993 et en 1995, années où l'activité du service a été plus importante) ; l'impossibilité de retrouver les autres familles²⁸ était liée aux règles de fonctionnement du service (anonymat, pas d'information sur les services sociaux ayant adressé les familles...).

Une monographie significative : l'accompagnement de Jennifer et de son père

- 18 La monographie présentée ici concerne un père dont la petite fille, que nous nommerons Jennifer, retourne au domicile maternel après avoir été placée. Cette situation a été choisie parmi les trois pour lesquelles des données ont été recueillies sur chacun des volets (parent/bénévole/professionnel) de la recherche. Ainsi, le père rencontré est l'un des trois pères rencontrés parmi les 17 familles étudiées²⁹. Il a été l'auteur de 16 des 105 courriers retrouvés dans 31 dossiers archivés. Il avait été « accompagné » par deux bénévoles successivement. L'une d'elles a été interviewée, l'autre avait laissé des écrits dans son dossier archivé. Ce cas présente un ensemble de caractéristiques représentatives d'autres situations connues de ce service à la même période (1985-1999).
- 19 Dans le signalement effectué par des professionnels, comme dans la moitié des situations étudiées, le premier motif de demande d'intervention était lié à une maltraitance intra-familiale ayant conduit à un retrait de l'enfant de sa famille. Un placement en pouponnière à l'âge de 6 mois était intervenu après plusieurs hospitalisations pour régurgitations et anorexie (par la suite, un diagnostic de nanisme psychosocial³⁰ sera posé).
- 20 Les deux parents présentent chacun une pathologie psychiatrique diagnostiquée et prise en charge (comme dans 13 autres situations observées à la même période), qui n'empêche pas leur insertion socio-professionnelle. Ils font partie des couples en grave conflit : à la mère signalant l'incapacité du père à s'occuper du bébé et l'accusant d'attouchements sexuels, le père oppose les troubles psychologiques maternels. Les parents, chacun suivi par un thérapeute, se séparent plusieurs fois au cours de la prise en charge.
- 21 Après deux ans en pouponnière, l'enfant est placée dans une famille d'accueil d'un placement familial thérapeutique, où son père lui rend visite une fois par semaine. C'est alors qu'apparaît l'intervention d'Alésia 14 à la demande du juge pour enfants qui requiert une médiation³¹ dans le but d'étayer les relations père-fille pendant le placement.
- 22 La situation familiale évolue pendant ce temps : les parents divorcent. Quand Jennifer est âgée de 4 ans, le juge des enfants procède à une mainlevée, la fillette retourne chez sa mère qui a un nouveau conjoint et un autre enfant. L'action éducative en milieu ouvert (AEMO) judiciaire laisse place à une AEMO administrative. Les visites du père continuent d'être organisées par Alésia 14, malgré les réticences de la mère.
- 23 La prise en charge d'Alésia 14 dure trois ans et se concrétise par le travail « en tandem » professionnelles et bénévoles. Dans le dossier, on trouve la trace de 10 réunions de synthèse, 70 échanges téléphoniques (échanges équipe/père, bénévoles/équipe et équipe/autres professionnels), 17 visites du père dans le service et 20 sorties père-fille.
- 24 Deux bénévoles se succèdent, afin de faire évoluer la relation père-fille qualifiée de fusionnelle par les psychologues. Il leur est demandé de soutenir le père au moment des visites et des activités extérieures. La mère de Jennifer émettra des doutes sur l'authenticité de l'implication paternelle dans ce travail et ne rencontrera jamais les psychologues.
- 25 Puis, un jugement d'assistance éducative signale :

Le père a un logement conforme à ses besoins [...] la mère a entrepris un travail psychologique pour maîtriser son anxiété, l'enfant devient capable d'exprimer ses sentiments et ses besoins.

26 Alésia 14 décide d'alléger son soutien. L'équipe note :

Il apparaît nécessaire que la famille se prenne en charge.

Approche anthropologique : les écrits du père à Alésia 14

- 27 Au cours de l'analyse des dossiers institutionnels, les archives ont été exploitées dans une perspective anthropologique. La plupart des dossiers comportaient des copies de pièces officielles (ordonnance de placement provisoire, par exemple) ; les traces écrites des échanges suscités par la prise en charge (notes à la suite de contacts téléphoniques, comptes rendus de visites ou de réunions, etc.) ; des courriers entre professionnels, avec les bénévoles et avec les familles. Ces envois, spontanés, au nombre de 105 dans 31 dossiers, sont les seules traces écrites « à la première personne » de ceux qui sont passés par le service. Peuvent être annexés aux envois, des photos d'enfants, leurs bulletins scolaires, des copies de lettres envoyées par le parent aux juges, au procureur... Dans la mesure où l'écriture est reconnue culturellement comme un instrument de prise d'identité et d'établissement des liens sociaux, ces écrits constituent un angle d'observation privilégiée et originale des liens qui se tissent entre l'équipe institutionnelle et les personnes suivies. Par ailleurs, « l'acte d'écrire semble avoir autant sinon plus d'importance que la chose écrite³² ».
- 28 Ce sont les femmes qui, dans plus de 80 % des cas, envoient ces courriers. Parmi les hommes qui écrivent, les pères sont les plus nombreux et leurs lettres font toujours référence – comme c'est le cas pour celui de Jennifer – à des situations de séparation d'avec les enfants. La lecture des correspondances a mis très nettement en évidence deux catégories de finalité affichées par les signataires pour justifier leur démarche. Il s'agit tout d'abord d'écrire pour « donner des nouvelles » (dans 7 cas sur 10). Cette finalité est majoritairement identifiée dans les suivis de plus d'un an et renvoie à deux situations d'écriture : soit dans le cadre des voyages de vacances et à l'occasion des fêtes (dans les deux tiers des cas), soit dans un moment particulièrement difficile. La seconde finalité repérée est de « témoigner » d'une situation de maltraitance et/ou d'abus sexuel.
- 29 Dans ce corpus, en forme de « cérémonial des adieux³³ », les auteurs conjuguent la reconnaissance d'une aide précise – exprimée à travers des remerciements ancrés dans la distinction entre « moi » (l'utilisateur) et « vous » (l'équipe) – et la manifestation d'un lien convivial. Dans ce jeu de proximité et de distance, l'échange est construit autour de l'enfant et de son bien-être.
- 30 Les seize lettres envoyées au service par le père de Jennifer rapportent ses rencontres et les vacances passées avec son enfant, durant plusieurs années. Confirmant son souci de présentation de lui-même, d'une calligraphie très soignée, elles énoncent de nombreuses formules de politesse, d'excuses, de vœux annuels... se répétant d'une lettre à l'autre. Vis-à-vis de l'équipe, les formes d'adresse utilisées s'inscrivent dans un registre distancié aux professionnelles, identifiées par leur nom ou dans un registre institutionnel.

Affirmer sa compétence paternelle

- 31 Ces lettres entrent dans la catégorie de finalité « donner des nouvelles ». Lors du suivi, elles sont courtes et informatives : répertoire de dates et horaires des rencontres avec

l'enfant, horaires de travail et numéros de téléphone où on peut le joindre. Celles écrites après la fin de la prise en charge, beaucoup plus longues, prennent la forme de rapports dont les sujets privilégiés sont, outre les rencontres avec sa fille, l'évocation de son entourage (sa grand-mère, ses parents, une amie intime) et de son travail. Ces courriers représentent, pour ce père, une façon d'affirmer son rôle auprès sa fille, et son désir de laisser des traces à la fois de son intérêt pour elle et de ses compétences paternelles.

- 32 Plus proche de la catégorie « témoigner », on trouve la copie d'un dossier concernant l'affaire d'attouchements sexuels portée au pénal. Ce dossier a aussi été présenté à la bénévole qui assurait l'accompagnement, et le père en a remis un exemplaire actualisé à la personne rencontrée lors de l'entretien d'enquête. Il complète la description négative de la mère alors que, dans les courriers archivés, le père mentionne *a minima* les difficultés psychiques de cette dernière. Une telle prudence pouvait se comprendre à l'époque par la situation judiciaire en cours, incitant le père à faire la preuve de ses propres compétences. Au travers de cette correspondance, celui-ci semble chercher dans le service des alliés en mesure de témoigner en sa faveur et de l'aider à garder sa place de père. Comme nombre de parents en procès, il développe des stratégies inscrites dans une logique de preuve consistant à trouver dans les travailleurs sociaux des témoins de sa bonne conduite, afin de les voir produire « de bons rapports³⁴ ».

Témoigner d'un attachement mutuel

- 33 Longtemps exposé à la suspicion, ce père désire, à travers l'écriture, prouver qu'il ne représente pas un danger pour son enfant, et convaincre de leur attachement mutuel. Soucieux d'informer le service de la qualité des moments passés avec elle, des activités réalisées ensemble, des difficultés des séparations, de leurs contacts épistoliers et téléphoniques et du développement de son enfant (performances scolaires, santé), il rend son attachement plus visible et tente de le rendre plus crédible :

Jennifer est très éveillée [...] Elle a huit ans, elle est bien élevée, je suis très fier de ma fille.

- 34 Il dénonce l'attitude de la mère qui le désavoue, s'efforçant de montrer que, par sa faute, il ne peut exercer tous ses droits. Par exemple, il se plaint du fait que son ex-femme interdise à l'enfant de voyager en train ou de passer des vacances en sa compagnie :

Je suis le papa de Jennifer, et j'estime avoir le droit d'emmener ma fille où je veux !

- 35 Ses relations avec le compagnon de son ex-femme sont pour lui une source d'appréhension et il pressent la menace que cet homme pourrait représenter pour la place qu'il entend conserver, d'autant plus que celui-ci a formulé le vœu d'adopter Jennifer. Cela s'exprime par des observations telles que :

Dernièrement j'ai regardé attentivement ses cahiers et j'ai remarqué qu'il apposait régulièrement sa signature. Cela est tout à fait anormal. Ses cahiers doivent être signés par mon ex-femme et moi-même, et non par le concubin.

- 36 Il souligne que ceux qui élèvent sa fille sont parfois défaillants :

Il est anormal qu'elle rentre seule de l'école [...] À l'avenir, j'exige que ma fille revienne de l'école accompagnée de sa mère ou de sa nourrice.

- 37 Lors de l'entretien de recherche, les mêmes arguments ont été développés.

Remercier et poursuivre les échanges

- 38 Étant donné l'importance des courriers envoyés après la fin de la prise en charge, le père de Jennifer semble avoir trouvé auprès des professionnelles et des bénévoles des interlocutrices disposées à entendre ses plaintes et à le soutenir. Les références aux deux bénévoles qui l'ont accompagné sont empreintes de gratitude et d'admiration. Au début de l'année 2001, il déclare avoir présenté ses meilleurs vœux à l'une d'elles par téléphone puisque

[Elle] a toujours été extrêmement dévouée et gentille avec Jennifer et moi-même.

- 39 Il exprime toujours l'« espoir de recevoir des nouvelles » des professionnelles, « de les revoir bientôt. » Le principal motif de l'écriture au service – donner des nouvelles – indique qu'il pense à l'équipe dans des moments de plaisir ou de difficultés renouvelées dans la vie familiale, ce qui reflète son désir d'entretenir des échanges avec le service dans une relation inscrite dans la durée.

Approche psycho-sociale : l'entretien avec le père de Jennifer

- 40 Les entretiens avec les enquêtrices ont eu lieu au service quatre ans après la fin de l'accompagnement. Dès le premier entretien, le père aborde son histoire familiale et la violence intra-conjugale transgénérationnelle dans le couple de ses parents et dans le sien. Très carencé sur le plan affectif dans sa jeunesse, avec un père caractériel qui l'a maltraité physiquement, dominé par une femme à qui il ne sait s'opposer, il paraît encore aujourd'hui étouffer dans le personnage qu'il s'est construit, et manquer de défenses.

Le souci de la présentation de soi

- 41 On note une grande affabilité de la part de ce père dont l'aspect physique évoque un jeune homme au comportement contenu et suranné.

Je suis une personne assez réservée, je suis pas une personne violente, au contraire moi, sauf si on me cherche vraiment si on m'énerve bon... là bon je saurais plus me contrôler quoi... C'est vrai que je peux frapper quelqu'un.

- 42 Le désir d'être conforme aux attentes supposées de l'autre et le souci de donner une bonne image de lui font barrage à l'expression des affects. Son vocabulaire est emphatique, que ce soit à propos

[de lui-même] *Je suis une personne qui aide toujours son prochain... Je vais voir les grands opéras... J'apprends à Jennifer les bonnes manières, je lui fais connaître vraiment des sites magnifiques, [du métier de son ex-femme] emploi extrêmement important, [de sa camarade] une véritable grande sœur, vraiment adorable..., [de sa fille] quand elle voit son père, ce sont des grands moments de bonheur, [du service] des dames charmantes et équilibrées...*

- 43 Cette description correspond à celle faite par les psychologues cliniciennes. Ce n'est qu'en parlant de sa passion pour la musique, héritée de son grand-père, et en évoquant sa fille qu'il s'anime, sort d'un discours convenu et que la relation devient plus authentique.

Les premières difficultés parentales

- 44 Aujourd'hui, ce père parle volontiers de certains de ses problèmes passés, qu'il impute à son manque d'expérience. Il évoque le placement en foyer de Jennifer d'autant plus

facilement qu'il en attribue la cause aux troubles mentaux de la mère, dans un langage qui parfois détonne chez cet homme affable :

Comme c'était mon premier, je ne savais pas bien m'occuper d'un enfant, des fois j'avais des petits problèmes avec le biberon et aussi pour l'habiller. J'étais un peu gauche, mais c'était vraiment des maladresses tout à fait involontaires de ma part, et puis mon épouse en a fait comme on dit tout un fromage quoi !

45 Il aborde aussi ses propres difficultés face aux soins à donner :

Un jour, j'avais mis le biberon à chauffer puis, comme on fait habituellement, on met sur la main pour voir si c'était pas trop chaud et je lui ai donné le biberon. Tout d'un coup elle s'est mise à pleurer, alors ça m'a interpellé, je me suis dit c'est quand même bizarre, quand j'ai mis sur la main... Je l'ai emmenée à la PMI, puis là ils m'ont dit : vous avez mis un biberon trop chaud parce qu'elle a le palais un peu brûlé [...] Le juge a dit : « Je suis obligé de vous retirer l'enfant. »

46 Il évoque les questions d'organisation de visites à sa fille en évitant d'aborder de lui-même la question des abus sexuels. Tout est ramené au conflit père-mère. C'est uniquement après une relance prudente sur « l'accusation de gestes inconvenants » qu'il expose sa version des faits :

Un jour elle est rentrée plus tôt du travail, j'étais en pyjama avec ma petite fille, et puis elle a été dire au tribunal que je l'avais violée, elle m'a accusé d'attouchements et tout ça... C'est des accusations extrêmement graves, parce que si j'avais fait de telles choses d'ailleurs je serais pas là aujourd'hui auprès de vous.

47 Puis il mentionne, comme pour excuser toutes ses maladresses, la tyrannie de cette femme :

Elle disait tout le temps : « Tu sais pas t'occuper d'un enfant, tu sais pas faire ceci et cela. » Elle me giflait, me donnait des coups, fallait toujours que ce soit elle qui commande et d'ailleurs c'est toujours le cas actuellement.

Un service perçu comme bienveillant

48 Lorsqu'il rencontre sa fille dans le cadre du placement familial thérapeutique, il croise les psychologues d'Alésia 14. Aujourd'hui, ayant intégré comme d'autres parents le vocabulaire des professionnels, il reprend à son compte la demande faite par le juge et laisse aussi entendre qu'il recherche protection et soutien face à sa souffrance :

Comme elle [la mère] me mettait toujours tout sur le dos donc j'ai demandé au service... par l'intermédiaire du JAF et du JE du tribunal, qu'une tierce personne m'accompagne dans des visites.

49 Il souligne sa bonne relation avec le service :

J'ai eu divers entretiens avec Mme A. et Mme M. J'ai eu d'excellents contacts et j'en garde toujours d'ailleurs. Si je n'avais pas eu ce secours moral, ou même le secours également du docteur N. [son psychiatre lors du placement de l'enfant], j'aurais pas fait ces démarches. Avec tous ces soucis à l'époque, j'aurais peut-être été moi aussi capable de faire une tentative de suicide...

50 Il tient à souligner également que, face à ces accusations, ses proches : parents (avec lesquels il n'entretenait plus de relations auparavant), grand-mère, amie et notables, l'ont également soutenu.

51 À la différence d'autres parents qui ont oublié le nom des intervenants dans l'accompagnement pour ne retenir que le climat d'accueil chaleureux et la disponibilité de l'équipe, ce père se souvient du nom de toutes les personnes rencontrées. Comme les

autres, il est très reconnaissant de l'aide et du réconfort moral reçus non seulement de la part des professionnels mais aussi des bénévoles :

Ensemble nous avons fait un gros travail...A l'époque j'ai eu une jeune fille, qui était très gentille aussi, qui s'appelait Melle B. [BN1], et ensuite j'ai eu Mme F. [BN2], qui m'ont accompagné lors des visites, et puis après donc j'ai pu avoir ma fille seul.

- 52 Dans cette situation où le désaveu par la mère est important, le lieu de soutien n'est pas vécu comme stigmatisant mais comme un support à une reconstruction, à une revalorisation de l'image de soi et à une découverte de ses propres ressources. La structure est perçue comme bienveillante :

Les personnes ont fait un rapport excellent sur moi comme quoi je m'occupais bien de ma fille... Après il y a eu une mainlevée de la part du juge des enfants.

Un lien père-fille étayé plutôt que modifié

- 53 Cet homme, très admiratif envers sa fille, fait son éloge :

C'est une petite fille très éveillée, qui a de bons repères et puis également qui est très calme, très câline [...] Elle parle comme une personne adulte donc ça fait énormément plaisir, elle a de belles discussions, elle est très affective également. C'est une enfant très polie, elle est toujours très souriante d'ailleurs, comme sa petite sœur d'ailleurs aussi, elle aime bien rire.

- 54 Il est rassuré sur le bon développement de sa fille qui travaille bien à l'école ; il reconnaît d'ailleurs que sa mère l'élève bien. Une zone d'entente parentale permet à l'enfant de s'identifier à ses deux parents et facilite les relations : l'enfant voudrait s'orienter vers une carrière artistique comme son père, et la mère, musicienne, encourage cette orientation. Toutefois, il nous apprend que Jennifer est actuellement suivie par un psychologue pour des troubles qu'il attribue au comportement maternel :

Elle a une mère au caractère assez... très autoritaire, très sévère... une mère toujours en train de la tarabuster.

- 55 Il ne semble pas se rendre compte de l'ampleur des difficultés relationnelles propres à sa fille dont on peut penser qu'elle garde des traces psychiques des expériences précoces vécues :

Elle n'a pas de très bonnes copines, elles l'embêtent régulièrement en classe, elle est toujours seule, elles la traitent de naine... J'ai dit à Jennifer, il faut quand même que tu te défendes.

- 56 L'enfant perçu est moins l'enfant réel que l'enfant imaginaire³⁵.

- 57 Jennifer connaît la vie des enfants de parents divorcés : un père seul, une mère remariée et à nouveau seule, une demi-sœur, de nombreux cousins. Elle ne connaît pas ses grands-parents paternels. Sa mère refuse que sa fille aille chez le grand-père paternel à cause de sa violence et impose toujours au père (malgré ses droits), que les hébergements de vacances aient lieu chez la grand-mère de celui-ci. S'il compense la séparation par des cadeaux, ce qui est fréquent dans les situations de divorce ou de placement³⁶ :

Elle me manque énormément, quand je la vois, je la couvre de cadeaux.

- 58 Il souligne toutefois ses difficultés à être père :

Le plus dur, c'est de ne pas pouvoir m'en occuper de façon affective, de ne pas être auprès d'elle comme un véritable père de famille, de ne pas pouvoir l'aiguiller dans sa carrière, même dans ses tâches de l'école.

- 59 Les séparations sont toujours ressenties douloureusement sur le plan narcissique, il parle de ses moments d'intimité avec sa fille, a le souci de son éducation et de son avenir. Faisant écho aux confidences de sa fille : « Papa, je ne suis pas heureuse avec Maman », il espère simplement que, plus tard, Jennifer pourra venir seule en vacances chez lui.

- 60 Ainsi que dans la plupart des autres situations étudiées dans le cadre de cette enquête, les interventions proposées n'ont pas modifié fondamentalement la personnalité du parent. Il ne peut ré-élaborer ses identifications pour être père autrement mais trouve dans son environnement suffisamment de soutien pour l'être à sa façon. Même s'il s'est longtemps tenu à la place assignée par la mère, même s'il est affectivement immature, ce père reste très présent ; les liens père-fille ont toujours été très réguliers et se maintiennent malgré l'opposition de la mère. Ce maintien des liens très réguliers parents-enfant a également été observé dans les situations où les enfants sont encore placés à l'ASE (il en est de même dans les deux autres institutions étudiées par le CERMES). L'accompagnement lui a probablement permis de ne pas rejoindre le lot des pères « décrocheurs³⁷ ». En effet, on peut supposer que ses droits parentaux n'auraient pas été respectés sans les aides concrètes et régulières proposées par Alésia 14. De son côté, l'enfant a pu bénéficier d'une intervention maintenant le contact avec son père, endiguant la toute-puissance maternelle et montrant que des tiers pouvaient réguler les interactions au sein de la famille.

Approche sociologique : le point de vue des deux bénévoles

- 61 L'analyse de l'intervention bénévole repose sur l'exploitation de 26 enregistrements recueillis auprès de femmes, bénévoles à Alésia 14 au cours des trois périodes étudiées (voir la figure 1). Quatre profils de bénévoles ont été construits en comparant les sources de légitimation de leur intervention. Trois sources de légitimation ont été distinguées : dans les champs de la famille (position dans son propre groupe de parenté : mère, grand-mère, tante, etc.), de la profession (formation et/ou exercice d'une profession, plus ou moins proche de celle de psychologue clinicienne) et de l'engagement social (engagement associatif, syndical ou confessionnel, par exemple). Les plus « chevronnées » ont une légitimité acquise dans chacun des champs, les « engagées » et les « émules » appuient leur engagement sur une ou deux légitimités acquises ou envisagées, et les « novices » ont une légitimité à construire dans chacun des champs. Ces profils expliquent en partie leurs différentes stratégies dans la coopération établie avec les familles rencontrées, et dans la concertation avec l'équipe de psychologues cliniciennes.
- 62 Dans le cas de Jennifer, le service a proposé au père un accompagnement lors des rencontres avec sa fille, ce qu'il a accepté (l'accord des parents est une condition de cette intervention). Deux bénévoles se sont succédé. La première interviewée correspond au profil des « novices ». Elle est intervenue de façon régulière sur deux ans et demi (BN1). La seconde, une « émule », positionnée comme stagiaire, est intervenue quelques mois avant la fin de la prise en charge (BN2). Son témoignage a été relevé dans les écrits qu'elle a adressés à l'équipe. Ces témoignages, sur le vif ou *a posteriori*, font écho aux éléments du dossier et au discours du père : il y a une nette concordance entre la perception de la situation par tous les acteurs en présence, et en particulier par les bénévoles, bien que chacune ait perçu la situation et son rôle différemment, dans un contexte qui, comme nous l'avons vu, avait évolué.

L'accompagnement, une modalité de la coopération ?

- 63 Les bénévoles ont pour mission d'accompagner le parent dans sa rencontre avec l'enfant. Si l'on situe cet accompagnement dans le rapport de coopération qui lie parent et

professionnel dans toute relation co-éducative³⁸, on peut constater que les professionnels délèguent aux bénévoles certains aspects de la fonction proprement éducative (en direction de l'enfant), en particulier sur des tâches dont le service donne une définition très pragmatique (aide aux devoirs, sorties de l'enfant avec ou sans le parent, etc.), mais sans les rapporter aux fonctions éducatives plus globales comme socialiser, surveiller, etc. A la faveur de leurs interventions, les bénévoles se questionnent sur leurs façons d'occuper une place dans la configuration familiale, et sur les transmissions à avoir avec les professionnels. Elles se retrouvent parfois dans un conflit de loyauté, renvoyant en cela à celui souvent vécu par les enfants maltraités et/ou placés hors de la famille³⁹. Peut-être un travail plus important sur ce point devrait-il être envisagé par les psychologues cliniciennes. Pour notre part, il semble qu'observer cette relation permet de mieux cerner une partie de la fonction éducative en cas de co-éducation, que l'on pourrait qualifier d'« étayante ». Les témoignages des deux bénévoles, pourtant différents en raison de leurs deux profils, vont permettre d'en voir les modalités et les difficultés.

- 64 La première bénévole décrit le contexte familial et la tâche qui était la sienne :

C'était l'accompagnement d'un papa qui allait voir sa fille de deux ans tous les quinze jours. Après une période en établissement, la maman a récupéré l'enfant et c'était plus possible que ça continue à Alésia 14, c'était des petits locaux. C'est là que je suis intervenue pour permettre au papa de voir son enfant en dehors (BN1).

- 65 Ce cas de figure est fréquent (bien que plus souvent proposé à des mères dont l'enfant est accueilli en placement). L'étude a en effet permis d'analyser le rôle de bénévoles intervenues en cours ou suite à des placements. Même quand celles-ci l'ont perçu comme difficile (en particulier avec des mères malades mentales), elles avaient le sentiment d'être indispensables à une rencontre qui n'aurait pu se passer sans leur présence : elles ont bien conscience qu'aucun membre de la parenté n'aurait été en mesure de l'assurer et que des professionnels n'auraient pu avoir ni la disponibilité, ni la réserve dont elles parvenaient à faire preuve. D'une certaine manière, la fonction « étayante », souhaitée là par les psychologues cliniciennes, paraît peu exercée par les professionnels et trouve avec le bénévolat une modalité opérante et utile.

La négociation d'une place de père dans la configuration familiale

- 66 La première bénévole note l'ambiguïté de sa présence de jeune femme aux côtés de cet homme, dont parlent également d'autres femmes bénévoles confrontées à des pères. Elle rapportera à ce propos les questions de Jennifer elle-même :

On lui avait expliqué ce que je faisais, c'était pas évident pour elle, et, dans sa tête en quelque sorte, elle se demandait pourquoi je venais avec son papa, qui j'étais pour son papa et plusieurs fois elle m'avait demandé si je retournais à la maison de son papa après, j'avais été obligée de dire : « Non, moi j'ai ma maison aussi, ton papa il rentre chez lui », mais je sentais quand même un peu de jalousie (BN1).

- 67 Elle relate les tensions dans le couple parental : au moment de sonner chez son ex-femme, très inquiet face à l'hostilité de celle-ci et à la violence éventuelle de son nouveau conjoint, il se place derrière la bénévole qui a l'impression de devoir le protéger :

[Percevant qu'il] avait tendance à me prendre comme alliée, [j'ai éprouvé la nécessité de] conserver certaines distances parce que j'avais un petit peu peur que ça dérape, qu'il soit trop dans l'emprise (BN1).

- 68 Ces exemples montrent que chaque bénévole doit réussir à trouver sa place dans une configuration familiale donnée. Cette place se négocie en fonction de la perception qu'a

chacune de sa propre légitimité et de la perception que les parents et les enfants en auront. À cela s'ajoute la faculté d'occuper une place qui, dans la configuration familiale, serait vécue comme vacante (par exemple, place de certains membres de la famille, éloignés, disparus ou en grave conflit). Là, l'étaillage mis en place est possible du fait non seulement d'un jeu autour des légitimités, mais aussi de la probabilité d'une dynamique familiale offrant l'opportunité d'y introduire, à plus ou moins long terme, un « quasi » membre, au rôle duquel la bénévole est en mesure de se prêter.

Une fonction de soutien à la parentalité

- 69 Dans la situation de Jennifer, les deux bénévoles prendront l'attitude distante déjà évoquée dans l'accompagnement, en intervenant le moins possible dans la relation, attitude que l'on retrouve particulièrement dans les cas de sorties accompagnées parents/enfants surtout si ces derniers sont séparés de leur milieu familial. La première bénévole, peu expérimentée, décrit son malaise lorsqu'elle doit intervenir dans la relation père-fille, par exemple face à des conduites répétitives qu'elle ne sait comment modifier :

Il avait toujours tendance à lui acheter beaucoup beaucoup à manger, c'était une petite fille qui mangeait rien et à chaque fois, ça se reproduisait, il avait tendance quand y a une chose qui s'était passée il reproduisait la même chose. Alors j'avais tendance à lui dire : « Bon, peut-être là... », mais j'essayais de pas trop le faire non plus (BN1).

- 70 La seconde bénévole, moins déroutée et confortée par ses connaissances en matière de psychologie, interprète davantage :

Les rites protecteurs dont il s'entoure l'ont probablement gêné pour imaginer vraiment, ou du moins se mettre à la portée de sa petite fille. Pourtant, le mouvement a été positif dans la mesure où la tendresse était tout le temps présente et que l'enfant semble reconnaître et apprécier les efforts de son papa. Elle était particulièrement partie prenante de cette relation (BN2).

- 71 Notons au passage l'importance de la mobilisation de l'enfant dans la relation au parent.

- 72 La proposition du service évolue quand le père obtient le droit de recevoir la petite fille et la seconde bénévole assiste aux rencontres organisées chez un tiers. Elle envisage son aide davantage orientée sur la parentalité, avec cette précision dans sa convention de stage :

Le travail de la stagiaire consiste en une présence « active » pendant les rencontres : soutenir les ressentis et les paroles de l'enfant ; permettre au père de dire ses questions éducatives et d'avancer dans son rôle paternel (BN2).

- 73 Cette précision tient compte des compétences attendues chez une stagiaire ainsi que de l'expérience menée avec la première, dans une problématique familiale mieux connue par le service.

- 74 Dans leur posture d'accompagnante, les deux bénévoles observent et évaluent la relation entre le père et l'enfant. Elles notent toutes deux un fort attachement réciproque :

J'ai toujours eu en face de moi une petite fille très contente de voir son papa, ils étaient très proches l'un de l'autre, même des fois trop proches (BN1).

- 75 Quand le père se montre dérouté par les exigences de sa fille, les bénévoles l'excusent par le côté artificiel des rencontres et la souffrance de la séparation précoce :

C'était une petite qui avait été placée en pouponnière, une toute petite, toute petite puce c'était quand même important de voir son papa (BN1).

Pour l'instant, il n'a peut-être pas encore l'idée bien construite de ce qu'est un enfant. Les tranches de vie partagées ont été assez courtes et pas si nombreuses ! (BN2.)

- 76 Les efforts du père pour faire plaisir à l'enfant et pour être bien perçu des bénévoles soulignent ce côté artificiel de leur présence :

Très vite, il a pu proposer des choses dont il pensait qu'elles feraient plaisir à sa fille mais qui montraient aussi qu'il était un bon papa. Ma présence n'a pas dû être facile pour lui, au moins pendant un certain temps (BN2).

- 77 La fonction étayante demande à la bénévole d'ajuster sa présence au regard de la singularité de chaque situation, du contexte. D'où la nécessité ressentie de faire en quelque sorte avaliser par les psychologues cliniciennes sa confrontation, très personnelle, avec l'enfant et les parents, au risque d'être happée dans la problématique familiale, jusque dans ses composantes les plus violentes.

L'aide reçue du service

- 78 Ces deux bénévoles, comme toutes les autres, sauf quelques exceptions chez les « chevronnées », se souviennent d'avoir demandé un soutien régulier et important à l'équipe :

Quand je venais au service, c'était : « Ce que vous faites c'est bien », elles me regonflaient (BN1).

- 79 Outre des échanges routiniers au sujet de la famille, elles abordent leurs difficultés, ressenties en raison ici de la lassitude par rapport à une tâche répétitive :

Je le prenais sur le quai de la gare, on allait chercher la petite chez sa mère ensemble et on revenait ensemble, je parlais avec lui, je rentrais chez moi fatiguée (BN1).

- 80 et à une moindre évolution, qui interrogent aussi leur utilité :

Je pensais que ça évoluerait vers autre chose et puis je sentais que ça n'avancait pas (BN1).

- 81 Elles évoquent les limites de leur intervention, qu'elles discutent avec les cliniciennes afin d'être conseillées, rassurées sur les positions à prendre :

Une fois ça m'avait posé problème parce que il avait amené tout un dossier avec des lettres qu'il avait envoyées à la maman et moi je savais pas trop quoi en faire, j'en avais reparlé à Alésia : il fallait que je lui rende sans l'avoir lu, que je lui dise que ça me concernait pas (BN1).

- 82 La bénévole peut aussi renvoyer le parent vers le service :

Quand il avait des questions à poser, je lui disais « parlez-en avec eux », de façon à ce qu'il se rapproche de l'association (BN1).

- 83 Le service est le garant légitime et le cadre formel de cette intervention, et ce d'autant que la bénévole est moins assurée.

Clôture de l'intervention

- 84 Après dix-huit mois, la première bénévole demande à être relayée :

La manière dont c'était fait ne me correspondait plus (BN1),

sans pour autant vouloir être hors jeu :

Pour moi ça a été assez brutal, la prise en charge avec moi était terminée et y avait une autre bénévole qui intervenait, plus âgée, et qui a donc terminé le suivi sans qu'il y ait comme on avait fait au début, une réunion avec moi et puis les deux personnes qui supervisaient, donc ça s'est terminé comme ça (BN1).

- 85 Elle espère avoir été utile :

Quand j'ai arrêté, y a quelque chose de différent qui s'est mis en place : peut-être quand même que ça a servi à quelque chose (BN1).

- 86 L'équipe a en effet estimé ce changement bénéfique : les premiers liens créés ont sans doute permis que se poursuive le projet mis en place avec le père, qui accepte ce changement. Ce relais de l'une à l'autre s'est aussi produit au moment où le père s'est organisé pour héberger sa fille, modifiant le rôle de la bénévole, davantage chargée de l'aider dans une organisation quotidienne.
- 87 La confrontation des points de vues *a posteriori* permet de relever une divergence entre l'équipe de professionnelles et la première bénévole, « novice » sans formation ni expérience antérieure sur le plan de la maternité ou sur le plan associatif. Celle-ci s'est efforcée de répondre à la commande qui lui avait été faite, sans être en capacité de procéder à des interprétations, dans une sorte d'observation naïve (relevée tant dans le dossier que dans les entretiens), mais néanmoins pertinente. Elle demande toutefois du soutien au service. Elle en est satisfaite mais il y aura malentendu car elle sera remplacée sans concertation. L'équipe, au moment de l'écriture du rapport, minimisera cette critique pour faire valoir son interprétation : la bénévole était trop inexpérimentée et sa lassitude révélait son désir de stopper la prise en charge. La recherche a par ailleurs mis en évidence que la fin des interventions est souvent mentionnée comme problématique, tant par les bénévoles que par les familles elles-mêmes.
- 88 Chaque bénévole espère des nouvelles, qui transitent dans ce cas par l'équipe :
- Moi j'avais écrit quand même un mot pour la petite pour lui dire au revoir, après j'ai eu des nouvelles ici (BN1).*
- 89 La fin de l'intervention, thème qui apparaît dans l'ensemble des entretiens, est ressentie comme « une fin sans fin », engendrant une culpabilité ou un doute sur l'utilité de l'accompagnement. La question qui semble se poser est la nature du lien entre bénévoles et familles : au-delà d'un service rendu à un enfant et à ses parents, ce soutien à la parentalité est-il reconnu comme un attachement éventuel ? Les entretiens avec les parents confirment ce sentiment et, en cours de recherche, l'équipe conviendra d'une plus grande attention à porter à la fin de l'intervention, moment significatif quant à la qualité de ce lien créé, sur leur propre suggestion, entre les membres d'un groupe familial et des bénévoles.

En guise de conclusion

- 90 Cette monographie fait ressortir la cohérence des représentations des différents acteurs sur plusieurs points : l'analyse de la situation et des maltraitances, la personnalité du père, la perception des difficultés, la pertinence des modalités de l'intervention. Elles brossent le portrait d'un père de bonne volonté, en procès avec la mère et en recherche d'alliance, et dont l'attitude est confirmée, plusieurs années après. Une telle cohérence ne s'observe pas toujours dans les services de protection de l'enfance⁴⁰. Dans le discours des acteurs ainsi que dans les observations, le début des prises en charge est souvent marqué par des conflits dans la concertation entre professionnels et par une opposition des parents face aux interprétations des professionnels et à leur proposition de prise en charge. Dans la plupart des cas, on observe une évolution allant vers une meilleure collaboration, même s'il arrive parfois que les conflits et l'opposition perdurent.

Vers une (re)qualification parentale

- 91 Ces regards croisés montrent comment la création d'une alliance et la confiance réciproque entre les parents et le service est le point de départ de la (re)construction de l'image parentale. En termes de qualification parentale⁴¹, les accompagnements proposés ont soutenu ce père désavoué par la mère de l'enfant dans l'affirmation de son statut. Si la peur ressentie face à son épouse et son concubin domine son mode relationnel, le poussant même à se servir de la bénévoles comme d'un rempart physique, il parvient néanmoins à mobiliser un réseau qui le soutient, que ce soit parmi des proches ou parmi les professionnels et les bénévoles d'Alésia 14. Ces alliances sont la condition de l'exercice de sa paternité ; l'équipe l'a perçu et a accepté cette forme d'étayage.
- 92 Malgré le désarroi et les doutes particulièrement ressentis par la première bénévoles, le lien paternel, dans ce cas de figure attaqué avec violence par la mère, peut perdurer parce qu'il est étayé. Initialement contraint par la mesure de justice, le père en prend suffisamment conscience pour accepter de collaborer après la mainlevée (mesure d'AEMO administrative). Sans changer la nature de son anxiété et sans transformer ses aptitudes, les interventions concrètes des professionnelles et des bénévoles l'aident à accompagner sa fille qui grandit : aller chercher l'enfant, partager un moment avec elle, l'introduire dans son réseau relationnel, lui transmettre une histoire familiale à plusieurs voix, des valeurs et des centres d'intérêt partagés par ses deux parents.
- 93 Cette monographie fait en cela écho à l'un des constats de la recherche : pour une partie des situations suivies, et surtout pour celles liées à une pathologie psychiatrique paternelle et/ou maternelle, la prise en charge par Alésia 14 permet au parent de jouer son rôle avec l'aide d'un étayage accepté. Elle bute apparemment, en revanche, sur les possibilités d'une maturation qui mettrait peut-être trop à mal l'équilibre psychique de chaque parent.

Évaluation des pratiques d'intervention et de soutien auprès des familles

- 94 Évaluer la pertinence des actions entreprises pendant de nombreuses années – et, pour cela, mieux comprendre et formaliser les processus en jeu – est indispensable si on veut en améliorer les pratiques, et tout professionnel ne peut manquer de s'interroger sur le devenir des familles suivies. Dans le champ de la protection de l'enfance, cette question de l'évaluation est au centre de débats nombreux⁴². Longtemps absente de la culture française, l'évaluation est désormais explicitement requise par les textes pour l'action sociale et les établissements médico-sociaux et dans le domaine de la santé publique. Des institutions, utilisant des modalités de soins différentes, se sont également organisées pour soutenir des familles peu enclines à demander de l'aide et ont essayé d'évaluer l'impact de leurs soins.
- 95 Les recherches ont montré l'intérêt des approches conjointes quantitatives et qualitatives ainsi que la nécessité d'obtenir, lorsque cela est possible, des sources de données multiples. Ces données qualitatives sont essentielles en l'absence de groupes de comparaison, elles évitent les simplifications réductionnistes de certaines analyses et tiennent mieux compte des différences individuelles. Désormais entrées dans l'ère de l'évaluation, les institutions devront penser leurs propres outils de recherche et les

approches les mieux adaptées pour analyser les processus à l'œuvre, évaluer l'adéquation de leur dispositif aux besoins des familles, parents et/ou enfants, afin de garantir à ces usagers et aux politiques la qualité des services offerts.

- 96 Le protocole construit dans l'étude menée en collaboration avec Alésia 14 est singulier avec ses trois approches scientifiques, adaptées à un service qui ne se situe ni dans le cadre de la thérapie familiale ni dans celui de l'action sociale, mais fonctionne avec des offres spécifiques : l'apport de bénévoles, le téléphone et les courriers avec l'institution.
- 97 Chaque approche a offert, dans le cadre d'une discipline précise, une lecture adaptée à l'offre observée dans le service. Cet ajustement, tout en se décentrant, nous l'avons montré en introduction, des grilles de lecture habituelles des psychologues cliniciennes, était cohérent avec l'objet étudié et se référait à un ensemble de travaux portant sur le même type de questions et de matériaux : les échanges épistolaires en anthropologie, l'étude des interactions entre professionnels, bénévoles et familles en sociologie, le devenir des populations aidées et les relations actuelles parents-enfants en psychologie. L'hypothèse était qu'au-delà de la pertinence de l'analyse offerte par chaque approche sur son objet spécifique, des éléments découverts dans chacune d'elles seraient mis en perspective, voire validés par les deux autres. Ce fut le cas sur deux points importants : tout d'abord, les stratégies engagées par les familles auprès du service, en fonction de leur position sociale et de leur problématique parentale ; ensuite, la perception du rôle des professionnels et des bénévoles, dans une perspective éthique complémentaire, avec la mise en exergue de la possibilité d'attachement aux bénévoles et de la diversité des modalités de rupture avec ces dernières.
- 98 Un tel dispositif de recherche comporte des limites inhérentes aux confrontations disciplinaires, à l'usage de concepts différents et à un recueil de données ne portant pas toujours sur le même objet. Un travail en amont sur les données à recueillir (ici à propos de la place occupée par les bénévoles dans la configuration familiale, du point de vue du parent, par exemple) doit donc être mis en place et réajusté à mi-parcours. Ce travail achevé, il nous semble qu'il aurait été possible d'approfondir la mise en perspective des conclusions de chaque volet de l'étude. Les chercheurs doivent dès lors inventer une procédure de coopération intégrant cette confrontation scientifique, et l'introduire comme une phase dans le travail, en particulier dans le temps imparti à l'analyse des résultats. La connaissance des résultats des collègues suggère en effet de réexplorer ses propres données, et pourrait conduire à une présentation réordonnée des résultats. Cela demande un temps de maturation. Il s'agit donc de penser une autre étape, une réécriture que le temps d'un rapport ne permet pas, dans la plupart des cas.
- 99 Au final, dans leur ensemble, les résultats de la recherche auprès des familles, illustrés par la monographie présentée dans cet article, montrent que la création d'une alliance et la confiance réciproque constituent le point de départ de la (re)construction d'une image parentale, et que la (re)découverte de compétences parentales peut se faire à travers des accompagnements parfois étayés de soins psychiques. Par ailleurs, comme dans d'autres dispositifs ou lieux de soins, ce travail a permis d'observer la disparition des maltraitances graves et une nette diminution de la violence familiale par une meilleure communication entre tous les intervenants. Afin de mobiliser et d'étayer les potentialités parentales, et ce quel que soit les milieux sociaux, ces partenariats actifs entre professionnels, bénévoles et parents doivent être développés.

BIBLIOGRAPHIE

- Ascoli (Christine), Delille (Florence), Lefebvre (Danièle), Raemy (Hélène), « Plaidoyer pour l'inattendu », *Les cahiers de l'AFIREM*, 2004, p. 21-30.
- Berger (Guy), « La recherche-action. Épistémologie historique », in Mesnier (Pierre-Marie) et Missotte (Philippe) [coord.], *La recherche-action, une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, l'Harmattan, 2004, p. 9-26.
- Berger (Maurice), *Les séparations à but thérapeutique*, Paris, Dunod, coll. Enfances, 2004, 224 p.
- Berger (Maurice), *L'échec de la protection de l'enfance*, Paris, Dunod, 2^e éd., 2004, 254 p.
- Bettschart (W.), Bolognini (M.), Plancherel (B.), Nunez (R.), Leidi (C.), « Événements de vie et santé psychique à la préadolescence : rôle du support social », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, n° 40, 1992, p. 421-430.
- Bittencourt-Ribeiro (Fernanda), *Une île au milieu de la route : approche ethnographique d'un service d'accueil destiné à des familles monoparentales et à leurs enfants en danger*, thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris, décembre 2005, 292 p.
- Bloch-Lainé (François), « Les associations de service social », *RECMA*, n° 251, 1994, p. 61-72.
- Boisvert (Francine), Trudelle (Denis), « Être parent en milieu défavorisé : de la compétence au sentiment d'impuissance », *La revue internationale de l'éducation familiale*, volume 6, n° 2, 2002, éditions Matrice, p. 87-102.
- Boszormenyi-Nagi (Ivan), Spark (Geraldine M.), *Invisible loyalties*, New York, Harper, 1973.
- Boukobza (Claude), « Être mère dans des situations de grande pauvreté », in Poilpot (Marie-Paule), Boukobza (Claude), Causer (Jean-Yves) [coord.], *Être parents en situation de grande précarité*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, 1999, p. 47-61.
- Boutanquoi (Michel), Minary (Jean-Pierre), Demiche (Tahar), *La qualité des pratiques en protection de l'enfance*, rapport à la DGAS, ministère de la Santé et des Solidarités, 2005.
- Bruniaux (Christine), Galtier (Bénédicte), « Quel avenir pour les enfants de familles défavorisées ? L'apport des travaux américains », *Recherches et prévisions*, n° 79, 2005, p. 5-20.
- CFPE, « Comment venir en aide aux enfants maltraités ? », *La lettre du Centre français de protection de l'enfance*, n° 2, décembre 1991.
- Coppel (Marthe), Dumaret (Annick-Camille), *Que sont-ils devenus ? Les enfants accueillis à l'Oeuvre Grancher. Analyse d'un placement familial spécialisé*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, 1995, 183 p.
- Corbillon (Michel), Duyme (Michel), Assailly (Jean-Pascal), *L'enfant placé : de l'Assistance publique à l'Aide sociale à l'enfance*, Paris, la Documentation française, 1990, 196 p.
- Corbillon (Michel), Dulery (Alain), Mackiewicz (Marie-Pierre), « La participation des familles dans un dispositif de suppléance familiale », *La revue internationale de l'éducation familiale*, n° 2, 1998, Vigneux, Matrice, p. 61-73.
- De La Soudière (Martin), Voisenat (Claudie), *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*, Paris, éd. MSH, 1998.

- Dauphin (Cécile), Lebrun-Pezerat (Pierrette), Pouban (Daniel), *Ces bonnes lettres. Une correspondance familiale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1995.
- Dulac (Germain), « Les moments du processus de déliaison père-enfant chez les hommes en rupture d'union », in Alary (Jacques) et Ethier (Louise), *Comprendre la famille*, Sainte-Foy, Presses universitaires du Québec, 1996, p. 45-63.
- Dumaret (Annick-Camille), « Soins médico-sociaux précoces et accompagnement psycho-éducatif. Revue de la littérature étrangère », *Archives de pédiatrie*, n° 10, 2003, p. 448-461.
- Dumaret (Annick-Camille), « Accompagnement des intervenants médico-psycho-sociaux et collaboration des parents et des familles d'accueil dans l'éducation des enfants », *Pratiques psychologiques*, n° 10-1, 2004, p. 51-63.
- Dumaret (Annick-Camille), Coppel-Batsch (Marthe), Couraud (Simone), « Adult outcome of children reared for long term period in foster families », *Child Abuse & Neglect*, 21, 10, 1997, p. 911-927.
- Dumaret (Annick-Camille), Picchi (Virginia), « Soins précoces : devenir psychosocial des familles et développement des enfants », *Annales médico-psychologiques*, n° 163, 2005, p. 476-485.
- Dumaret (Annick-Camille), Titran (Maurice), Dumont (Brigitte), « De l'exclusion à la prise d'autonomie : impact à long terme d'une prise en charge informelle de familles à haut risque », in Desmet (Huguette) et Pourtois (Jean-Pierre) [coord.], *Bienveillance et culture*, Bruxelles, De Boeck université, 2005, p. 173-189.
- Dumaret (Annick-Camille), Mackiewicz (Marie-Pierre), Bittencourt-Ribeiro (Fernanda) et l'équipe de CAP Alésia, *Pathologie du lien et compétence parentale : analyse des modes de soutien proposés par CAP Alésia*, rapport de recherche au Centre français de protection de l'enfance, septembre 2005, 146 pages et annexes.
- Ethier (Louise), « Risk factors associated with the chronicity of high potential for child abuse and neglect », *Journal of Family Violence*, 19, 1, 2004, p. 13-24.
- Fréchon (Isabelle), *Insertion sociale et familiale de jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif*, thèse de sociologie et démographie, université Paris x, 2003, 427 p.
- Houzel (Didier) [coord.], *Les enjeux de la parentalité*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, 1999, 200 p.
- Lefebvre (Danièle), *De la visite à la rencontre*, communication orale, AFIREM, délégation du Val-d'Oise, novembre 2004.
- Le Grand-Séville (Catherine), « Se laisser affecter par l'autre. Approche anthropologique de l'accompagnement », in Dumont (Brigitte), Fonseca (Claudia), d'Haen (Michel), Le Grand-Séville (Catherine), Titran (Maurice), *Accompagner*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, coll. Mille et un bébés, 2000.
- Levinas (Emmanuel), *Totalité et Infini*, Livre de poche, 2001 (édition originale : Martinus Nijhoff, 1971).
- Mackiewicz (Marie-Pierre), *Suppléance précoce et parentalité : une étude de la coopération entre parents et professionnels dans des pouponnières à caractère social*, thèse de doctorat, université Paris x, 1998, diffusion 2001, Presses universitaires du Septentrion, tome 1, 339 p. tome 2, 383 p.
- Mackiewicz (Marie-Pierre), « Requalification paternelle : cadre associatif et modalités d'intervention pour un Atelier pères », in Tillard (Bernadette) [coord.], *Groupes de parents*, Paris, l'Harmattan, 2003, p. 81-107.

Mackiewicz (Marie-Pierre), « Des bénévoles auprès de parents suppléés. Quel support à une (re)qualification parentale ? », *Actes du congrès de l'EUSARF*, 20-24 septembre 2005, à paraître chez l'Harmattan, Paris.

Mackiewicz (Marie-Pierre), « Co-éducation et qualification sociale : exemple de la coopération entre parents et professionnels en pouponnière », in Rayna (Sylvie), Broughère (Gilles) [dir.], *Accueillir et éduquer la petite enfance. Les relations des parents et professionnels*, INRP/CRESAS, 2005, p. 71-97.

Mouhot (Francis), « Penser l'enfant séparé », *Devenir*, 1999, vol. 11, n° 1, p. 7-42.

Naves (Pierre), Briand (Catherine), Oui (Anne), *Pour et avec les enfants et adolescents, leurs parents et les professionnels. Contribution à l'amélioration du système français de protection de l'enfance*, rapport du groupe de travail Protection de l'enfance et de l'adolescence au ministre délégué à la Famille, 2003.

Organisation mondiale de la santé, *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Genève, OMS, 2002, 376 p.

Oxley (Janine), « Professionnels et bénévoles, une coopération possible : Alésia 14 », *Enfance majuscule*, n° 12, août-septembre 1993, p. 7-9.

Pan Ke Shon (Jean-Louis), « Isolement relationnel et mal-être », *INSEE première*, n° 931, 2003.

Tursz (Anne), *Violence et santé*, rapport préparatoire au plan national, Paris, la Documentation française, 2006, 250 p.

NOTES

1. Annick-Camille Dumaret, Marie-Pierre Mackiewicz, Fernanda Bittencourt-Ribeiro, « Pathologie du lien et compétence parentale : analyse des modes de soutien proposés par CAP Alésia », rapport de recherche au Centre français de protection de l'enfance, septembre 2005, 146 p.
2. L'article 22 de la Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, mentionne la nécessité pour les établissements et services d'évaluer leurs activités et la qualité des prestations délivrées tous les cinq ans (évaluation en interne) et tous les sept ans (évaluation par un organisme extérieur).
3. Loi n° 84-422 du 6 juin 1984, relative aux droits des familles dans leurs rapports avec les services chargés de la protection de la famille et de l'enfance, et au statut des pupilles de l'État.
4. Didier Houzel (coord.), *Les enjeux de la parentalité*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, 1999, 200 p.
5. Pierre Naves, Catherine Briand, Anne Oui, « Pour et avec les enfants et adolescents, leurs parents et les professionnels. Contribution à l'amélioration du système français de protection de l'enfance », rapport du groupe de travail Protection de l'enfance et de l'adolescence au ministre délégué à la Famille, 2003, fiche 2.A.
6. Annick-Camille Dumaret, « Soins médico-sociaux précoces et accompagnement psycho-éducatif. Revue de la littérature étrangère », *Archives de pédiatrie*, 2003, n° 10, p. 448-461.
7. Michel Boutanquoi, Jean-Pierre Minary, Tahar Demiche, *La qualité des pratiques en protection de l'enfance*, rapport à la DGAS, ministère de la Santé et des Solidarités, octobre 2005.
8. Michel Corbillon, Michel Duyme, Jean-Pascal Assailly, *L'enfant placé : de l'Assistance publique à l'Aide sociale à l'enfance*, Paris, la Documentation française, 1990, 196 p. ; Marthe Coppel, Annick-Camille Dumaret, *Que sont-ils devenus ? Les enfants accueillis à l'Oeuvre Grancher. Analyse d'un placement familial spécialisé*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, 1995, 183 p.

9. Marie-Pierre Mackiewicz, *Suppléance précoce et parentalité : une étude de la coopération entre parents et professionnels dans des pouponnières à caractère social*, thèse de doctorat, université Paris X, 1998, diffusion 2001, Presses universitaires du Septentrion, tome 1, 339 p., tome 2, 383 p. ; Fernanda Bittencourt-Ribeiro, *Une île au milieu de la route : approche ethnographique d'un service d'accueil destiné à des familles monoparentales et à leurs enfants en danger*, thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris, décembre 2005, 292 p.
10. Annick-Camille Dumaret, Marthe Coppel-Batsch, Simone Couraud, « Adult outcome of children reared for long term period in foster families », *Child Abuse & Neglect*, 1997, 21, 10, p. 911-927 ; Michel Corbillon, Alain Dulery, Marie-Pierre Mackiewicz, « La participation des familles dans un dispositif de suppléance familiale », *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1998, n° 2, Vigneux, Matrice, p. 61-73 ; Catherine Le Grand-Séville, « Se laisser affecter par l'autre. Approche anthropologique de l'accompagnement », in Brigitte Dumont, Claudia Fonseca, Michel d'Haen, Catherine Le Grand-Séville, Maurice Titran, *Accompagner*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, coll. Mille et un bébés, 2000 ; Isabelle Fréchon, *Insertion sociale et familiale de jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif*, thèse de sociologie et démographie, université Paris X, 2003, 427 p. ; Annick-Camille Dumaret, « Accompagnement des intervenants médico-psychosociaux et collaboration des parents et des familles d'accueil dans l'éducation des enfants », *Pratiques psychologiques*, 2004, n° 10-1, p. 51-63.
11. Guy Berger, « La recherche-action. Epistémologie historique », in Pierre-Marie Mesnier et Philippe Missotte, (coord.), *La recherche-action, une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, l'Harmattan, 2004, p. 9-26.
12. Janine Oxley, « Professionnels et bénévoles, une coopération possible : Alésia 14 », *Enfance majuscule*, n° 12, août-septembre 1993, p. 7-9.
13. Devenu Cap Alésia depuis 1999. Ce déménagement (du XIV^e arrondissement de Paris au XII^e) dans des locaux plus grands et plus adaptés aux accompagnements a coïncidé avec une augmentation des effectifs (un poste de psychologue et un doublement de temps de secrétariat), et au démarrage de l'étude.
14. Danièle Lefebvre, *De la visite à la rencontre*, communication orale, AFIREM, délégation du Val-d'Oise, novembre 2004.
15. Christine Ascoli, Florence Delille, Danièle Lefebvre, Hélène Raemy, « Plaidoyer pour l'inattendu », *Les cahiers de l'AFIREM*, 2004, p. 21-30.
16. CFPE, « Comment venir en aide aux enfants maltraités ? », *La lettre du Centre français de protection de l'enfance*, n° 2, décembre 1991.
17. Emmanuel Levinas, *Totalité et Infini*, Paris, Gallimard, Livre de poche, 2001 (édition originale : Martinus Nijhoff, 1971).
18. Rappelons la classification des types de maltraitance élaborée par l'American Medical Association et reprise par le Conseil de l'Europe : les maltraitances physiques (atteintes à l'intégrité physique, brutalités, sévices sexuels...) ; les maltraitances psychologiques, affectives, morales ; les maltraitances financières (privation de toute maîtrise de ressources, de la jouissance de biens matériels...) ; les négligences actives (privation de nourriture, non respect des nécessités de la vie quotidienne...) et passives (abandons, oublis de soins, de repas...) ; les maltraitances médicamenteuses ; les atteintes aux droits des personnes.
19. Anne Tursz, *Violence et santé*, rapport préparatoire au plan national, Paris, la Documentation française, 2006, 250 p.
20. Jean-Louis Pan Ke Shon, « Isolement relationnel et mal-être », *INSEE première*, n° 931, 2003.
21. Au sens de la définition de la violence proposée par l'OMS en 2002 : « La violence est l'usage délibéré ou la menace d'usage délibéré, de la force physique ou de la puissance contre soi-même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fort

d'entraîner un traumatisme, un décès, un dommage moral, un mal-développement ou une carence. »

22. Claude Boukobza, « Être mère dans des situations de grande pauvreté », in Marie Paule Poilpot, Claude Boukobza, Jean Yves Causer (coord.), *Être parents en situation de grande précarité*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, 1999, p. 47-61.

23. Louise Ethier, « Risk factors associated with the chronicity of high potential for child abuse and neglect », *Journal of Family Violence*, 19, 1, 2004, p. 13-24 ; Christine Bruniaux, Bénédicte Galtier, « Quel avenir pour les enfants de familles défavorisées ? L'apport des travaux américains », *Recherches et prévisions*, n° 79, 2005, p. 5-20.

24. Christine Ascoli, Florence Delille, Danièle Lefebvre, Hélène Raemy, *op. cit.*

25. L'unité de soins de jeunes enfants du XII^e, à Paris, et le Groupe du mardi du centre d'action médico-sociale précoce de Roubaix.

26. Annick-Camille Dumaret, Virginia Picchi, « Soins précoces : devenir psychosocial des familles et développement des enfants », *Annales médico-psychologiques*, n° 163, 2005, p. 476-485 ; Annick-Camille Dumaret, Maurice Titran, Brigitte Dumont, « De l'exclusion à la prise d'autonomie : impact à long terme d'une prise en charge informelle de familles à haut risque », in Huguette Desmet et Jean Pierre Pourtois (coord.), *Bienveillance et Culture*, Bruxelles, De Boeck université, 2005, p. 173-189.

27. François Bloch-Lainé, « Les associations de service social », in *RECMA*, n° 251, 1994, p. 61-72.

28. Dans le rapport final de recherche, plusieurs font l'objet de descriptions sous forme de vignettes cliniques, afin de témoigner des actions spécifiques du service.

29. Parmi elles, on dénombre 13 familles monoparentales et, dans 6 situations, les enfants sont ou ont été placés à l'ASE.

30. Déficit réversible lié aux carences affectives.

31. Cette modalité de travail deviendra dominante à Alésia 14 dans la période qui suivra (2000-2004).

32. Martin de La Soudière, Claudie Voisenat, *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*, Paris, éd. MSH, 1998, p. 11.

33. Cécile Dauphin, Pierrette Lebrun-Pezerat, Daniel Poublan, *Ces bonnes lettres. Une correspondance familiale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1995.

34. Marie-Pierre Mackiewicz, *Suppléance précoce...*, *op. cit.*

35. Maurice Berger, *Les séparations à but thérapeutique*, Paris, Dunod, coll. Enfances, 2004, 224 p.

36. Francis Mouhot, « Penser l'enfant séparé », *Devenir*, vol. 11, n° 1, 1999, p. 7-42.

37. Germain Dulac, « Les moments du processus de déliaison père-enfant chez les hommes en rupture d'union », in Jacques Alary et Louise Ethier, *Comprendre la famille*, Sainte-Foy, Presses universitaires du Québec, 1996, p. 45-63.

38. Marie-Pierre Mackiewicz, « Des bénévoles auprès de parents suppléés, quel support à une (re)qualification parentale ? », *Actes du congrès de l'EUSARF*, 20-24 septembre 2005, à paraître chez l'Harmattan, Paris.

39. Ivan Boszormenyi-Nagi, Geraldine M. Spark, *Invisible loyalties*, New York, Harper, 1973; Francis Mouhot, *op. cit.*

40. Marie-Pierre Mackiewicz, « Co-éducation et qualification sociale : exemple de la coopération entre parents et professionnels en pouponnière », in Sylvie Rayna, Gilles Broughère (dir.), *Accueillir et éduquer la petite enfance, Les relations des parents et professionnels*, INRP/CRESAS, 2005, p. 71-97.

41. Marie-Pierre Mackiewicz, « Requalification paternelle : cadre associatif et modalités d'intervention pour un Atelier pères », in Bernadette Tillard (coord.), *Groupes de parents*, Paris, l'Harmattan, 2003, p. 81-107.

42. Maurice Berger, *Les séparations... op.cit.* ; Maurice Berger, *L'échec de la protection de l'enfance*, Paris, Dunod, 2^e éd., 2004, 254 p.

RÉSUMÉS

Traiter les difficultés relationnelles parent(s)-enfant et la souffrance du parent violent et/ou maltraitant, c'est ce que vise le travail de prévention d'un service du Centre français de protection de l'enfance (Alésia 14) qui propose des offres spécifiques : téléphone, interventions bénévoles, rencontres avec les psychologues cliniciennes. Au cours d'une évaluation de ces modes de soutien mis en oeuvre depuis deux décennies, le point de vue des acteurs a été étudié selon une approche pluridisciplinaire. Le point de vue de plusieurs psychologues cliniciennes du service a été recueilli par une anthropologue, qui a aussi analysé une centaine de courriers archivés entre les parents et l'institution. La sociologue a interviewé 26 bénévoles, et interprété leurs discours au regard de ses travaux sur la coopération et la concertation dans la relation co-éducative. La psychologue a étudié le devenir de 17 familles et des relations parents-enfants à partir du discours des parents eux-mêmes et des équipes sociales et soignantes les ayant suivis.

La monographie présentée dans ce texte illustre une méthode de croisement de données relevant à la fois de deux temporalités (l'époque de la prise en charge et actuellement) et de plusieurs sources de données. Le cas étudié présente un ensemble de caractéristiques représentatives d'autres situations traitées dans le service à la même époque. L'article montre la cohérence des représentations des acteurs concernant l'analyse des maltraitances, la personnalité et la perception des difficultés parentales, et la pertinence des interventions. Ces regards croisés montrent que la confiance réciproque entre les parents et le service constitue le point de départ de la (re)construction des images parentales et que la redécouverte des compétences parentales peut se faire à travers de tels accompagnements, étayés parfois de soins psychiques pour les parents.

A department of a volunteer organization of Child Protection (Alésia 14) aims to treat the parent (s)-child relationship difficulties and the violence and/or the suffering of maltreating parents. For twenty years, this team has been caring after families in crisis with young children through free phone number, social support from volunteers, tutoring and psychological counselling. These strategies of intervention were assessed through a multidisciplinary evaluation by researchers. An anthropologist interviewed the professionals of the service, all psychologists, and analyzed the corpus of letters between the parents and the service. Through interviews with 26 volunteers working with the parents or the children, a sociologist analyzed the collaboration of professionals and volunteers, the supportive services they offered and their needs of training, with regard to her previous works about cooperation in co-educational relationship. The outcome of these vulnerable families several years after they left the institutional support, was studied by the psychologist through interviews with families and members of social teams of public Child Protection.

The monograph presented in this article illustrates a method of crossing data from several sources and periods of time. The related case represents some of the characteristics of other family situations cared after during the same period. This article shows the coherence in the representations of all the actors, regarding such issues as analysis of maltreatments, parental portraits and problems, types of interventions. Results indicate that reciprocal confidence,

therapeutic alliance between parents and professionals is the starting point for the reconstruction or discovery of parental competences and abilities. Whatever the social environment, active networks between professional, volunteers and parents must be developed.

Tratar las dificultades de las relaciones padre-hijo y el sufrimiento del padre violento y/o maltratador es a lo que punta el trabajo de prevención de un Centro francés de protección de la infancia (Alésia 14), que funciona con ofertas específicas : el teléfono, las intervenciones de voluntarios, los encuentros con psicólogos clínicos, etc. En el transcurso de una evaluación de estos modelos de soporte implementados desde hace dos décadas, el punto de vista de los actores ha sido tratado por un enfoque multidisciplinario. El punto de vista de varios psicólogos cénicos del servicio ha sido estudiado por un antropólogo, que también ha analizado una centena de correos archivados entre los padres y la institución ; la socióloga ha interrogado a 26 voluntarios, e interpretado sus discursos con respecto a sus trabajos sobre la cooperación y la concertación en la relación coeducativa. La psicóloga ha estudiado el futuro de 17 familias y de las relaciones padre-hijo a partir del discurso de los padres mismos y de los equipos sociales y educativos que les han estudiado.

La monografía presentada en este texto ilustra un método de cruzamiento de datos relevante a dos temporalidades a la vez – la época de la intervención y la actualidad –, y de varias fuentes de datos. El caso estudiado presenta un conjunto de características representativas de otras situaciones tratadas en el servicio en la misma época. El artículo muestra la coherencia de las representaciones de los actores sobre el análisis de los maltratos, la personalidad y la percepción de las dificultades parentales, y la pertinencia de las intervenciones. Estas opiniones cruzadas muestran que la confianza mutua entre los padres y el servicio constituye el punto de partida de la (re)construcción de las imágenes parentales, y que el redescubrimiento de las competencias puede realizarse a través de dichos acompañamientos, apoyados a veces con atención psicológica para los padres. Cualquiera sea el medio social, es necesario desarrollar esta relación estrecha y activa entre profesionales, voluntarios y padres.

INDEX

Keywords : Actors' point of view, child protection, multidisciplinary approach, social accompaniment, process analysis

Mots-clés : protection de l'enfance, pluridisciplinarité, évaluation, point de vue des acteurs, accompagnement social, analyse des processus

AUTEURS

ANNICK-CAMILLE DUMARET

Centre de recherche médecine, science, santé et société (CERMES-INSERM U750)

MARIE-PIERRE MACKIEWICZ

IUFM du Nord – Pas-de-Calais, laboratoire Processus d'action des enseignants : déterminants et impacts (PAEDI, unité de recherche JE 2432)

FERNANDA BITTENCOURT-RIBEIRO

Pontificia Universidade Catolica do Rio Grande do Sul, Brésil